

Gymnastique Rythmique – Saison 2024/2025

Secteur Formation de cadres

RESPONSABLE REGIONALE : Stéphanie GILLETTE steph.gillette@wanadoo.fr

INFORMATIONS GENERALES :

Plusieurs filières de formation s'offrent aux personnes qui souhaitent encadrer :

- la filière professionnelle : CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS

- la filière fédérale : Animateur fédéral, Moniteur fédéral, Entraîneur fédéral (ces diplômes ne permettent pas d'entraîner contre rémunération)

=> Toutes les informations sur le site de la FFGYM [les filières de formation](#)

	Conditions d'accès à la formation	Objectifs de la formation	Organisme formateur
Animateur fédéral	- être licencié FFG - avoir au moins 14ans - posséder le PSC1 ou le passer durant la formation	- concevoir et conduire des séances d'animation - organiser la pratique dans le respect des règles de sécurité - faire découvrir les programmes AccessGym - adopter une communication adaptée afin d'atteindre les objectifs fixés - motiver les publics pour les fidéliser dans leur pratique associative	Comité régional de Bretagne avec délivrance du diplôme d'Animateur Fédéral
Formation des jeunes animateurs	Etre licenciés FFG Avoir au moins 12ans	Communication – gestion de groupe – découverte et pratique perso dans toutes les disciplines - apport sur échauffement et circuit d'apprentissage Sur une journée et sur plusieurs dates dans les territoires	Comité régional avec délivrance d'une attestation de formation
Moniteur fédéral	- être licencié FFG - avoir au moins 17ans - être titulaire du diplôme d'animateur	- maîtriser la méthodologie de l'entraînement pour des groupes de niveau fédérale - maîtriser l'environnement et la logique interne à la discipline	Fédération Française de Gymnastique
Entraîneur fédéral	- être licencié FFG - être majeur - être titulaire du diplôme de moniteur	- maîtriser la méthodologie de l'entraînement pour des gymnastes sur les programmes Avenir, Espoir, National : technique, préparation gymnique, préparation physique, approche pédagogique - maîtriser l'environnement et la logique interne à la discipline	Fédération Française de Gymnastique

La formation continue des encadrantes peut prendre différentes formes :

- participation aux formations de juges pour mieux comprendre le code et son application.
- accompagnement des gymnastes lors des stages (moments privilégiés d'échanges)
- participation aux stages de formation continue lorsqu'ils sont mis en place par la région (cf catalogue de formation FFGYM Bretagne)

DATES A RETENIR :

- **Formation Animateur fédérale**

19 et 20 octobre – Module 1

2 et 3 novembre – Module 2

5 janvier et 15/16 février – Module 3